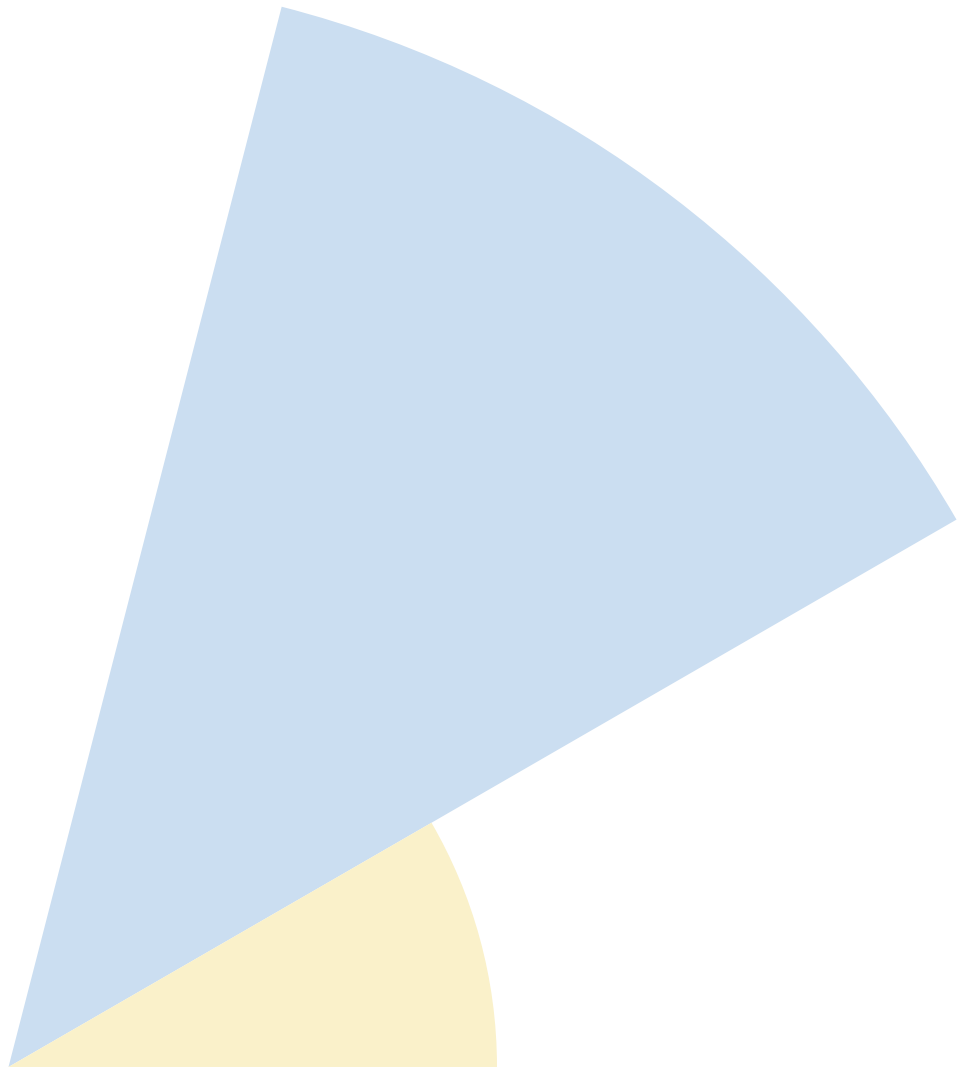


74 600 seniors supplémentaires à l'horizon 2050 en Seine-Maritime



74 600 seniors supplémentaires à l'horizon 2050 en Seine-Maritime

En Seine-Maritime, si la proportion des seniors représente 26,6 % de la population en 2020, celle-ci pourrait atteindre 33 % en 2050. L'augmentation du nombre de seniors sera particulièrement importante d'ici 2030, avec le glissement en âge de générations plus nombreuses nées avant 1970. Après 2030, le nombre de seniors devrait continuer d'augmenter mais moins rapidement. En 2020, 15,1 % des Seinomarins âgés de 60 ans ou plus, soit 50 700 personnes, sont à des degrés divers confrontés à des problèmes de perte d'autonomie. Leur nombre pourrait augmenter de 16 % d'ici à 2030, un enjeu important en termes de maintien à domicile puisque au moins 80 % d'entre eux devraient y demeurer. 2 400 emplois à temps plein supplémentaires pourraient être nécessaires pour assurer la prise en charge de ces personnes en perte d'autonomie, principalement des emplois d'aide à domicile.

En 2020, la Seine-Maritime compte 335 600 habitants âgés de 60 ans ou plus, soit 26,6 % de la population du département, une part équivalente à celle de France métropolitaine (26,5 %). Mais cette part des seniors de 60 ans ou plus augmente chaque année. Cette classe d'âge ne représentait en effet que 19 % de la population seinomarine en 1999 et pourrait atteindre 33 % en 2050, avec un doublement du nombre de personnes de 85 ans ou plus (+ 110 % environ).

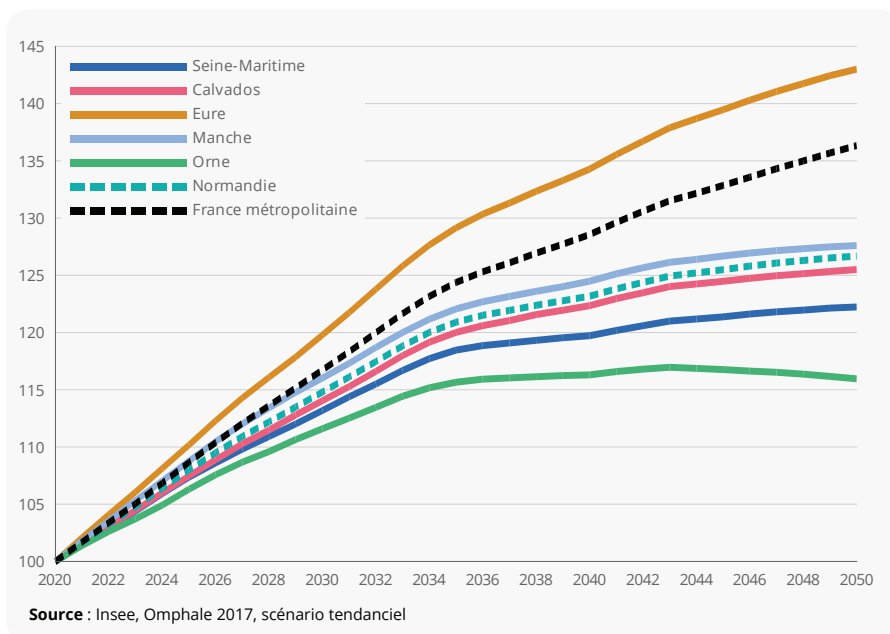
Le nombre de seniors augmenterait rapidement entre 2020 et 2030

Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient (**scénario tendanciel**), le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus progresserait de 22,2 % en Seine-Maritime à l'horizon 2050. La population des seniors passerait ainsi de 335 600 personnes en 2020 à un peu plus de 410 000 en 2050 ► **figure 15**. Cette augmentation proviendrait exclusivement du glissement en âge des générations et de la progression de l'espérance de vie. Les migrations résidentielles sont limitées dans cette catégorie d'âge et elles sont supposées rester équilibrées dans les hypothèses tendancielle posées pour réaliser les projections.

Le vieillissement démographique pourrait évoluer à un rythme relativement rapide jusqu'en 2035 ► **figure 16**. Près de 60 % de l'augmentation prévisionnelle du nombre de personnes âgées, à l'horizon 2050, interviendrait au

cours de la décennie 2020-2030 (soit + 44 250 personnes), du fait de l'arrivée aux âges seniors des générations plus nombreuses nées avant 1970. Après 2035, le nombre de seniors continuerait de progresser, mais plus lentement.

► 16. Évolution de la population âgée de 60 ans et plus - base 100 en 2020 - dans les départements normands



► 15. Évolution de la population âgée de 60 ans et plus dans les départements normands

	2020	Évolution 2020-2030		Évolution 2030-2040		Évolution 2040-2050		2050	Évolution 2020-2050	
		en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %		en nombre	en %
Seine-Maritime	335 600	44 250	13,2	21 920	5,8	8 410	2,1	410 180	74 580	22,2
Calvados	198 040	27 820	14,0	16 450	7,3	6 250	2,6	248 560	50 520	25,5
Manche	163 710	26 240	16,0	13 830	7,3	5 110	2,5	208 890	45 180	27,6
Eure	158 160	31 310	19,8	22 900	12,1	13 810	6,5	226 180	68 020	43,0
Orne	93 850	10 880	11,6	4 410	4,2	- 330	- 0,3	108 810	14 960	15,9
Normandie	949 360	140 500	14,8	79 510	7,3	33 250	2,8	1 202 620	253 260	26,7
France métropolitaine	17 369 600	2 904 900	16,7	2 054 700	10,1	1 350 700	6,0	23 679 900	6 310 300	36,3

Source : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel

Le volume de personnes arrivant aux âges seniors diminuerait et le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans serait plus faible en 2050 qu'en 2020.

En 2020, les seniors représentent 26,6 % de la population de Seine-Maritime (contre 28,3 % dans l'ensemble de la région ► **figure 17**). Cette plus faible représentation résulte de la structure par âge de la population du territoire. La part des classes d'âge plus jeunes y est plus importante que dans les autres départements normands.

Cela s'explique par la présence de formations universitaires attirant les jeunes de 18 à 25 ans, qui représentent 10,5 % de la population en 2020 contre 9,3 % pour l'ensemble de la région, mais aussi de pôles d'emploi importants qui attirent ou retiennent de jeunes actifs.

En 2050, la part des seniors dans la population atteindrait 33 %. La Seine-Maritime va donc vieillir parce que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus va augmenter, mais aussi parce que le nombre d'enfants et d'adultes de moins de 60 ans devrait diminuer de près de 10 %.

Une croissance forte de la population des seniors quelles que soient les hypothèses

La croissance de la population des seniors de la Seine-Maritime dépend essentiellement de l'avancée en âge des générations déjà nées, notamment celles du baby-boom : elle sera donc importante, quelles que soient les hypothèses relatives à l'allongement de la vie ► **figure 18**. Des scénarios alternatifs relatifs à l'espérance de vie (**hypothèses haute et basse**), qui différeraient d'environ 2 ans en plus ou en moins par rapport au scénario tendanciel, aboutissent à un nombre de personnes âgées qui se situerait entre 389 000 et 444 000 en Seine-Maritime. Ces hypothèses correspondent à une augmentation du nombre de seniors comprise entre + 53 000 et + 108 000.

À partir de 2030, le nombre de seniors âgés de 85 ans devrait doubler

D'ici à 2050, la poursuite du vieillissement de la population est donc certaine et se traduira par un élargissement du sommet

de la pyramide des âges ► **figure 19**. Le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus va augmenter nettement, et plus particulièrement la classe d'âge des 85 ans et plus (née en 1965 ou avant), qui aura plus que doublé par rapport à 2020 ► **figure 20**. Dans tous les départements normands, l'augmentation du nombre de seniors de cette classe d'âge devrait être importante, allant de + 86,5 % dans l'Orne à + 140 % dans l'Eure. En France métropolitaine, le nombre de personnes de 85 ans ou plus progresserait de 113 % à l'horizon 2050.

En revanche, le nombre de jeunes seniors de 60 à 74 ans devrait diminuer, tout comme le nombre de personnes de moins de 60 ans. De plus, les générations nées à partir de 2020, et qui auront moins de 30 ans en 2050, devraient être moins nombreuses si l'indice conjoncturel de fécondité reste stable et inférieur à son niveau passé (1,81 enfant par femme).

La Région Dieppoise particulièrement vieillissante à l'horizon 2050

En 2020, les seniors représentent entre 24 et 28 % de la population totale dans 8 territoires sur 12 ► **définitions**. Dans les zones situées au sud du département telles que les zones de Rouen et d'Elbeuf, Caux Seine et Inter-Caux-Vexin, la proportion est inférieure à 26 % ► **figure 21**. En 2050, tous les territoires de la Seine-Maritime seraient concernés par une croissance de la population des seniors. L'augmentation irait de + 10 % pour Le Havre à + 36,6 % pour Terroir de Caux / Côte d'Albâtre. Ainsi, les seniors représenteraient plus de 30 % de la population de toutes les zones, hormis dans la zone d'Elbeuf (29,8 %) et dans celle de Rouen (29,2 %) d'ici 2050.

C'est au nord et à l'est du département, territoires déjà relativement âgés en 2020, que la part des seniors dans la population serait la plus importante en 2050, notamment au sein de la Région Dieppoise (47 %). D'après le scénario tendanciel, dans les zones de Bray-Eawy/Quatre rivières, Fécamp/Campagne de Caux, Villes-Soeurs/Talou/Aumale/Londinières et la Région Dieppoise, le vieillissement de la population serait accentué par la forte baisse de la population des moins de 60 ans. De plus, dans la région dieppoise et la zone de Bray-Eawy/Quatre rivières, les nombreuses arrivées de personnes de 60 ans et plus contribuent également au vieillissement de la population.

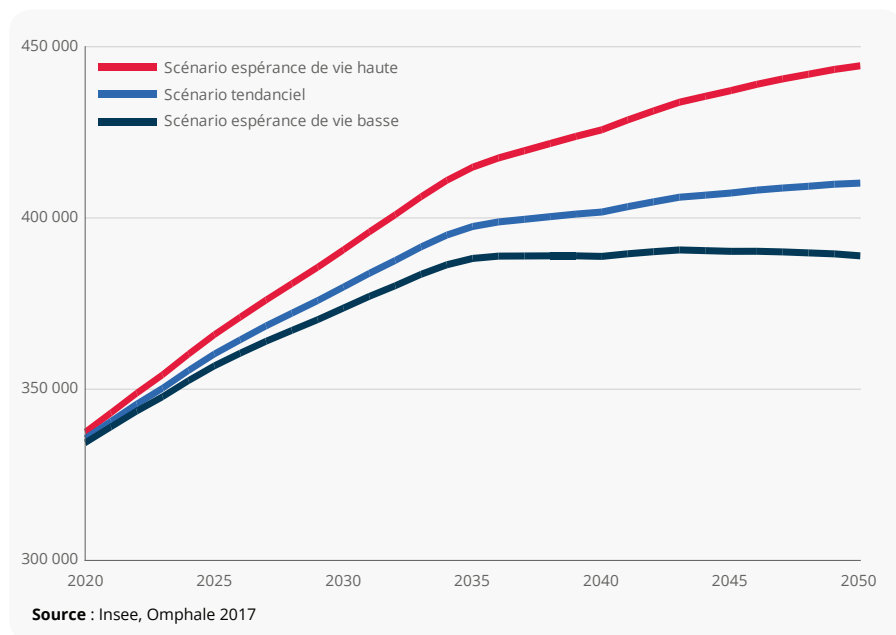
Mais pour l'ensemble des zones du département, le nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus augmentera

► 17. Évolution de la part des personnes âgées de 60 ans et plus dans l'ensemble de la population

	2020	2030	2040	2050
Seine-Maritime	26,6	30,1	32,0	33,0
Calvados	28,5	32,5	34,9	36,2
Manche	32,6	38,0	40,9	42,5
Eure	25,6	29,8	32,7	34,7
Orne	33,3	38,2	40,6	41,4
Normandie	28,3	32,4	34,7	36,1
France métropolitaine	26,5	30,1	32,4	34,0

Source : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel

► 18. Évolution projetée du nombre de seniors dans la Seine-Maritime de 2020 à 2050 selon les scénarios démographiques



Source : Insee, Omphale 2017

fortement d'ici 2050, en particulier dans les zones Terroir de Caux/Côte d'Albâtre (+ 141 %), Inter-Caux-Vexin (+ 154 %), et dans la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole (+ 161 %).

En 2020, environ 50 000 seniors sont en situation de dépendance

La perte d'autonomie ou dépendance se définit comme l'incapacité de réaliser, seul, tout ou partie des actes de la vie courante. En fonction de son intensité, la dépendance recouvre différentes situations. Celles-ci peuvent aller du besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, le ménage, la préparation des repas, jusqu'à l'altération grave des fonctions physiques et/ou cognitives, dans le cas de la **dépendance sévère** notamment.

En 2020, la dépendance touche 50 680 seniors en Seine-Maritime, dont 13 070 en situation de dépendance sévère ► **figure 22**. Le taux de dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus en Seine-Maritime est équivalent à celui de l'ensemble de la région Normandie et de France métropolitaine.

Le département figure ainsi au 52^e rang des 96 départements métropolitains (par ordre croissant de taux de dépendance). Avec l'avancée en âge, la perte d'autonomie devient plus fréquente et tend à s'accroître. Elle affecte en effet 6,7 % des personnes âgées de 60 à 74 ans contre 30,9 % des 75 ans ou plus, avec plus de 30 % de ces derniers qui sont en situation de dépendance sévère. L'espérance de vie des femmes étant supérieure à celle des hommes (85,2 ans contre 79,2 en 2020), celles-ci passent davantage d'années en situation

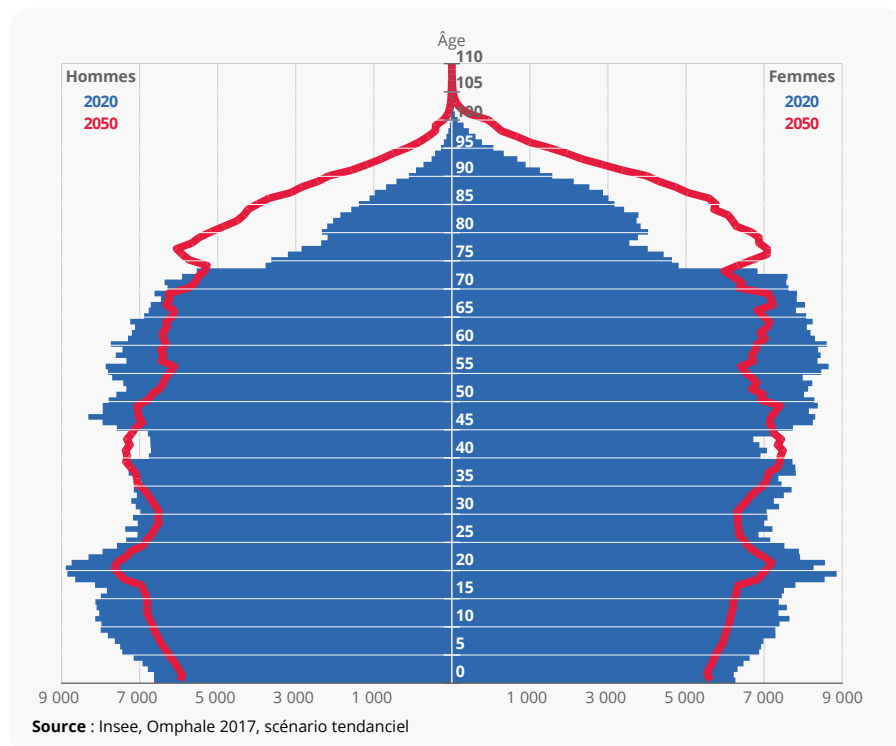
de perte d'autonomie. Par conséquent, parmi les seniors, 17,2 % des femmes sont touchées par la dépendance contre 12,3 % des hommes.

Les structures d'hébergement pour personnes âgées du département de la Seine-Maritime prennent très majoritairement en charge des personnes effectivement dépendantes (90,3 %), dont plus de la moitié est atteinte de dépendance sévère (55,5 %). Cependant, le maintien à domicile demeure le mode de vie le plus fréquent pour les personnes âgées en situation de dépendance puisque 80 % d'entre elles restent à domicile en 2020.

À l'horizon 2050, 19 700 personnes âgées supplémentaires en perte d'autonomie

La population dépendante pourrait augmenter de 39 % d'ici 2050, soit 19 700 personnes supplémentaires. Cette croissance serait plus rapide au cours des deux prochaines décennies, soit jusqu'en 2040. Entre 2020 et 2030, le nombre de seniors seinomarins dépendants progresserait de 7 900 personnes, puis de 9 400 entre 2030 et 2040 ► **figure 23**. En cohérence avec l'évolution de la structure par âge de la population senior, le nombre de seniors dépendants augmenterait parmi les personnes âgées de 75 ans et plus alors qu'il diminuerait parmi les personnes de 60 à 74 ans. S'agissant plus spécifiquement des seniors sévèrement dépendants, ceux-ci augmenteraient de 18,3 % d'ici 2050. La progression serait plus importante au cours de la décennie 2030-2040, puis leur nombre diminuerait légèrement entre 2040 et 2050. Le nombre de seniors sévèrement dépendants augmenterait donc moins rapidement que celui de l'ensemble des personnes dépendantes ► **figure 24**. En 2050, les seniors sévèrement dépendants représenteraient ainsi 21,9 % des seniors atteints de dépendance contre 25,8 % en 2020.

► 19. Pyramides des âges de la population de Seine-Maritime en 2020 et 2050



► 20. Évolution de la population par tranches d'âges en Seine-Maritime

	2020	Évolution 2020-2030		Évolution 2030-2040		Évolution 2040-2050		2050	Évolution 2020-2050	
		en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %		en nombre	en %
Moins de 50 ans	762 990	- 29 500	- 3,9	- 21 180	- 2,9	- 16 400	- 2,3	695 910	- 67 080	- 8,8
Entre 50 et 59 ans	161 020	- 14 240	- 8,8	- 3 600	- 2,5	- 6 790	- 4,7	136 390	- 24 630	- 15,3
Entre 60 et 64 ans	79 230	- 4 060	- 5,1	- 9 090	- 12,1	2 970	4,5	69 050	- 10 180	- 12,8
Entre 65 et 69 ans	74 780	- 210	- 0,3	- 1 320	- 1,8	- 4 500	- 6,1	68 750	- 6 030	- 8,1
Entre 70 et 74 ans	65 070	5 020	7,7	- 1 400	- 2,0	- 6 830	- 9,9	61 860	- 3 210	- 4,9
Entre 75 et 79 ans	40 160	22 860	56,9	2 080	3,3	970	1,5	66 070	25 910	64,5
Entre 80 et 84 ans	34 930	15 500	44,4	5 380	10,7	1 800	3,2	57 610	22 680	64,9
85 ans ou plus	41 430	5 140	12,4	26 270	56,4	14 000	19,2	86 840	45 410	109,6
Population de 60 ans et plus	335 600	44 250	13,2	21 920	5,8	8 410	2,1	410 180	74 580	22,2
Ensemble de la population	1 259 610	510	0,0	- 2 860	- 0,2	- 14 780	- 1,2	1 242 480	- 17 130	- 1,4

Source : Insee, Omphale 2017, scénario tendanciel

Entre 6 000 et 7 000 seniors dépendants supplémentaires à domicile d'ici 2030 ?

En 2020, 3,3 % des seniors vivent en structure d'hébergement, une part légèrement inférieure à celle de l'ensemble de la Normandie (3,5 %). Parmi les seniors atteints de dépendance, 19,8 % vivent dans des structures d'hébergement. Si le nombre de places disponibles en structure d'hébergement était maintenu à son niveau de 2015, soit 10 780 places en Seine-Maritime, 44 050 seniors supplémentaires devraient vivre à domicile en 2030 par rapport au niveau de 2020, dont 7 040 personnes dépendantes ► **figure 25**. Dans ce scénario de stabilité du nombre de

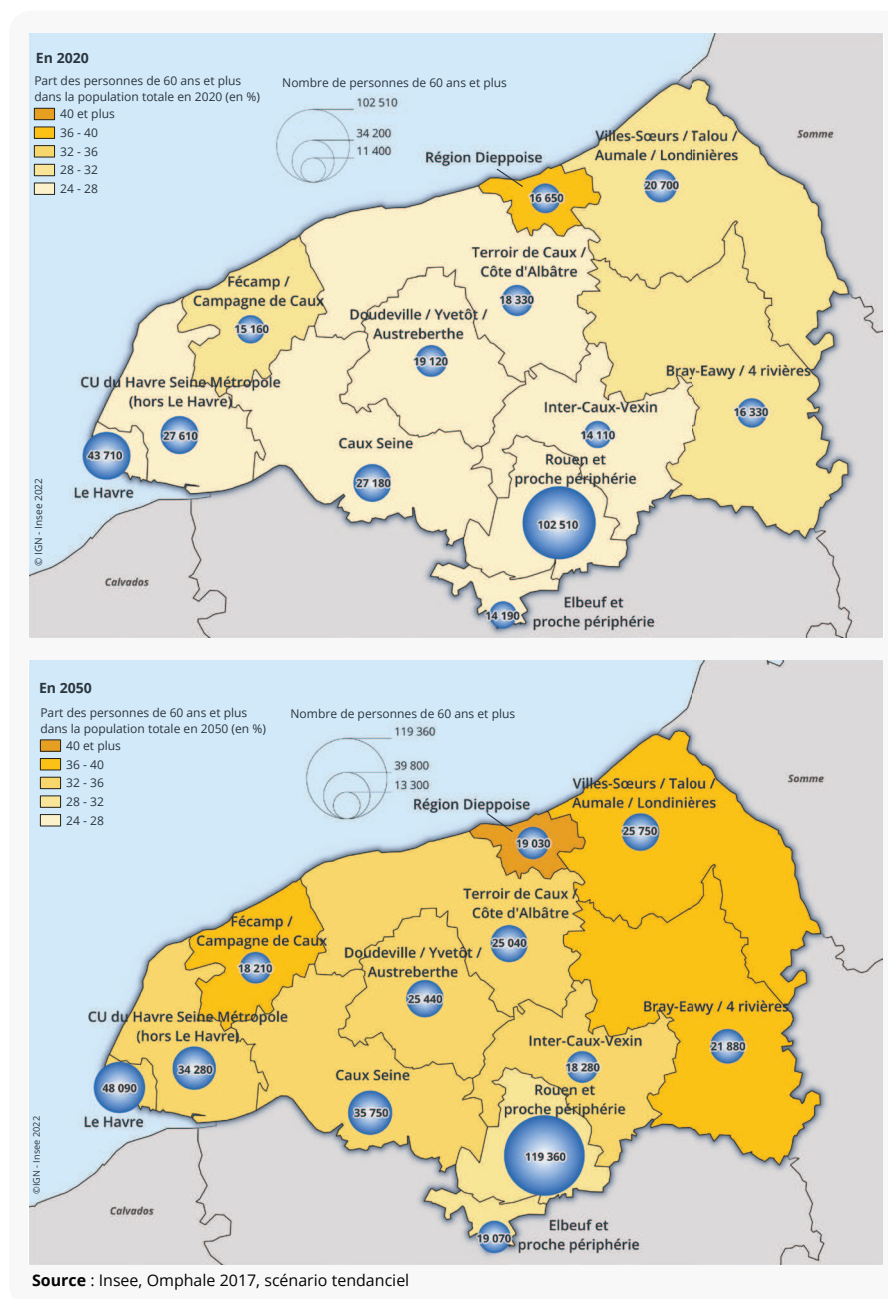
places, la quasi-totalité des résidents des structures d'hébergement seraient des personnes en perte d'autonomie en 2030 et 61 % de ces derniers seraient en situation de dépendance sévère. Dans l'hypothèse selon laquelle des places d'hébergement seraient créées chaque année entre 2015 et 2030, proportionnellement à l'évolution de la population senior seinomarine par tranche d'âge et niveau de dépendance, le département offrirait 12 800 places en 2030, soit un besoin de 2 000 places supplémentaires par rapport à 2015. Malgré cette augmentation, 42 300 seniors supplémentaires devraient vivre à domicile, dont 6 540 personnes dépendantes. Enfin, les perspectives seraient assez semblables si l'augmentation des

places en institution suivait la tendance nationale observée entre 2011 et 2015, soit une croissance annuelle de 1,54 %. Le nombre de places en structure d'hébergement serait alors de 13 560 en 2030, soit une augmentation de 2 780 places. Dans ce scénario, 41 610 seniors supplémentaires vivraient à domicile dont 5 950 en situation de dépendance. Par conséquent et quelle que soit l'hypothèse envisagée, la forte progression du nombre de seniors d'ici 2030 entraînerait une augmentation de plus de 40 000 personnes vivant à domicile, dont 6 000 à 7 000 en perte d'autonomie.

L'évolution de la dépendance pourrait nécessiter près de 2 400 emplois supplémentaires d'ici à 2030

En lien direct avec l'augmentation de la dépendance, le recours aux aides professionnelles à domicile devrait fortement augmenter d'ici 2030. Que ce soit à travers les fonctions administratives, médico-sociales ou sanitaires, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes représente déjà près de 17 700 emplois à temps plein (ETP) dans la Seine-Maritime en 2020 ► **figure 26**. L'aide professionnelle à domicile représente à elle seule 10 260 emplois à temps plein, soit 58 % du total précité. Mais pour accompagner et prendre en charge les soins des personnes âgées dépendantes à domicile, au regard de l'évolution prévisionnelle de cette population, la création de 1 340 emplois à temps plein pourrait être nécessaire d'ici à 2030 en Seine-Maritime, dont 500 postes d'aides à domicile et 460 postes d'aides-ménagères. Les structures d'hébergement représentent, quant à elles, 7 450 emplois à temps plein en 2020. Mais pour faire face à l'évolution de la population âgée au sein de ces structures, 1 030 emplois à temps plein supplémentaires pourraient également être nécessaires d'ici 2030, principalement des postes d'aides soignants et d'agents de service. La dépendance pourrait donc mobiliser 20 000 emplois à temps plein d'ici à 2030 pour prendre en charge la perte d'autonomie, soit une création de 2 370 emplois au cours de la décennie.

► 21. Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus dans les territoires de la Seine-Maritime en 2020 et 2050



► 22. Indicateurs sur la dépendance des seniors en 2020

	Seine-Maritime				Normandie		France métropolitaine	
	Nombre de seniors en situation de dépendance		Taux de dépendance		Taux de dépendance		Taux de dépendance	
	Ensemble	dont dépendance sévère	Ensemble	dont dépendance sévère	Ensemble	dont dépendance sévère	Ensemble	dont dépendance sévère
Ensemble	50 680	13 070	15,1	3,9	14,8	3,9	14,9	4,0
<i>dont Hommes</i>	17 830	3 830	12,3	2,6	11,6	2,6	12,1	2,8
<i>Femmes</i>	32 850	9 240	17,2	4,9	17,2	4,9	17,2	5,0
60-74 ans	14 680	1 970	6,7	0,9	6,3	0,9	6,5	0,9
75 ans ou plus	36 000	11 100	30,9	9,5	30,4	9,5	30,1	9,6
À domicile	40 670	6 910	12,5	2,1	11,9	2,1	12,1	2,2
En institution	10 010	6 160	90,3	55,5	91,6	53,0	90,9	53,7

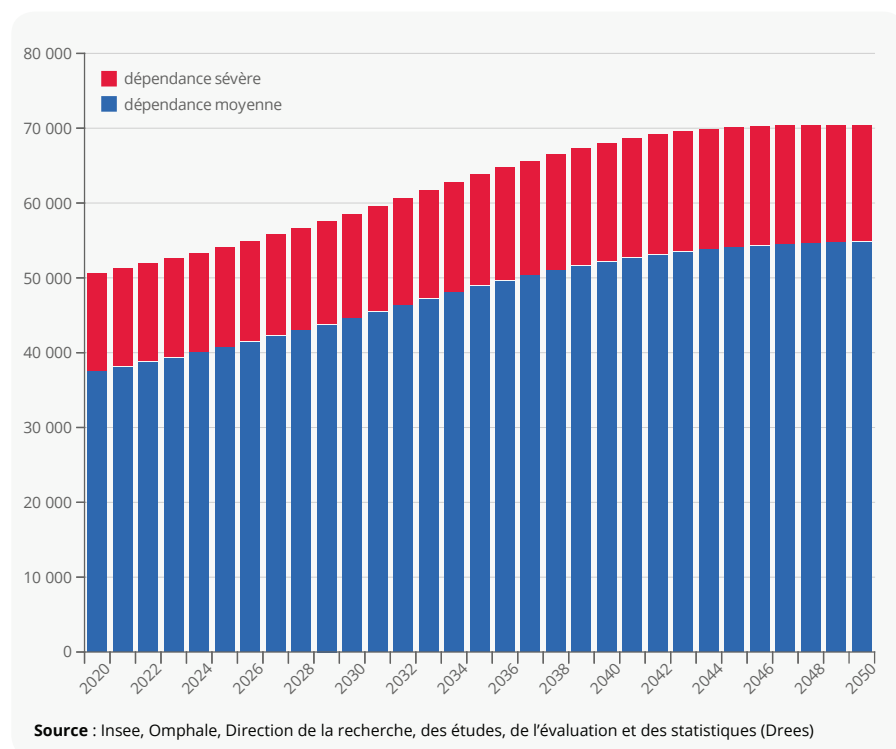
Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

► 23. Évolution du nombre de seniors et de seniors dépendants selon le degré de dépendance et la tranche d'âge

	Nombre en 2020	2020-2030		2030-2040		2040-2050		Nombre en 2050	2020-2050	
		Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)		Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)
Seniors	335 600	44 250	13,2	21 920	5,8	8 410	2,1	410 180	74 580	22,2
<i>dont 60-74 ans</i>	219 080	750	0,3	- 11 810	- 5,4	- 8 360	- 4,0	199 660	-19 420	- 8,9
<i>75 ans ou plus</i>	116 520	43 500	37,3	33 730	21,1	16 770	8,7	210 520	94 000	80,7
<i>dont seniors dépendants</i>	50 680	7 890	15,6	9 390	16,0	2 470	3,6	70 430	19 750	39,0
<i>dont 60-74 ans</i>	14 680	- 430	- 2,9	- 1 310	- 9,2	- 1 470	- 11,4	11 470	- 3 210	- 21,9
<i>75 ans ou plus</i>	36 000	8 320	23,1	10 700	24,2	3 940	7,2	58 960	22 960	63,8
<i>dont seniors sévèrement dépendants</i>	13 070	780	6,0	1 850	13,4	- 250	- 1,6	15 450	2 380	18,2
<i>dont 60-74 ans</i>	1 970	- 220	- 11,0	- 280	- 15,7	- 310	- 20,7	1 170	- 800	- 40,6
<i>75 ans ou plus</i>	11 100	1 000	9,0	2 130	17,6	60	0,4	14 280	3 180	28,6

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

► 24. Évolution du nombre de seniors dépendants selon le degré de perte d'autonomie



► 25. Évolution du nombre de seniors à domicile et en structures d'hébergement à l'horizon 2050, selon le scénario d'évolution du nombre de places en hébergements

		Ensemble des seniors		Seniors dépendants		Seniors sévèrement dépendants	
		Nombre de places	Évolution 2020-2030	Nombre de places	Évolution 2020-2030	Nombre de places	Évolution 2020-2030
2020	à domicile	324 750		40 670		6 910	
	en structures d'hébergement ⁽¹⁾	10 780		10 010		6 160	
2030							
Hypothèse de stabilité du nombre de places depuis 2015	à domicile	368 800	44 050	47 710	7 040	7 270	360
	en structures d'hébergement ⁽²⁾	10 780	0	10 770	760	6 580	420
2030							
Hypothèse de croissance du nombre de places proportionnelle à l'évolution de la population par tranche d'âge et niveau de dépendance	à domicile	367 050	42 300	47 210	6 540	7 270	360
	en structures d'hébergement	12 800	2 020	11 350	1 340	6 580	420
2030							
Hypothèse de croissance du nombre de places suivant la tendance nationale observée entre 2011 et 2015, soit une croissance annuelle de 1,54 %	à domicile	366 360	41 610	46 620	5 950	6 930	20
	en structures d'hébergement	13 560	2 780	12 020	2 010	6 970	810

(1) dernier nombre de places connu en 2015

(2) dans un scénario d'affectation prioritaire des places aux seniors sévèrement dépendants

Sources : Insee, Omphale 2017 ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

► 26. Nombre d'emplois liés à la dépendance, en équivalent temps plein

	2020	2030	Évolution 2020-2030
En structures d'hébergement	7 450	8 480	1 030
<i>dont professions d'aides soignants</i>	2 560	2 880	320
<i>agents de services</i>	1 850	2 140	290
<i>professions médicales, y compris infirmier(ère)s</i>	960	1 060	100
<i>professions sociales</i>	660	760	100
<i>professions liées à l'encadrement</i>	580	670	90
<i>professions liées aux autres services</i>	840	970	130
À domicile	10 260	11 600	1 340
<i>dont aides à domicile</i>	3 970	4 470	500
<i>aides-ménagères</i>	3 280	3 740	460
<i>infirmier(ère)s</i>	2 030	2 300	270
<i>autres professionnels</i>	990	1 090	100
Ensemble	17 710	20 080	2 370

Sources : Insee, Omphale 2017 ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)